



21.4017

**Motion Nicolet Jacques.
Wolfsmanagement. Den Kantonen
die notwendigen Vorrechte gewähren**

**Motion Nicolet Jacques.
Gestion du loup. Donner
les prérogatives nécessaires
aux cantons**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 06.06.23

Nicolet Jacques (V, VD): Je demande, dans cette motion, de donner plus de prérogatives aux cantons dans le domaine de la gestion du loup. Vous le savez, la situation empire. Année après année, de nombreux animaux de rente sont dévorés sur nos alpages: 336 animaux de rente en 2021, 415 en 2022. Venons-en à 2023: depuis dix jours, les bêtes sont sur les alpages; les premières attaques ont été perpétrées; des animaux de rente sont donc déjà morts sous les crocs des loups.

Je demande donc, par cette motion, de renforcer vraiment les prérogatives des cantons, sachant qu'aujourd'hui le régime en place et la loi sur la chasse ne nous permettent de travailler ni de façon suffisamment efficace ni de manière suffisamment rapide. Il est aujourd'hui prévu que, lorsqu'une attaque est perpétrée, on permet de tirer de jeunes loups de moins de 2 ans, alors que ce ne sont pas ces derniers qui ont perpétré les attaques, mais plutôt des loups de 2 ans et plus, voire de jeunes adultes. Ce sont précisément ces loups-là qu'on devrait pouvoir tirer.

Le tir de loups adultes ou de jeunes adultes est autorisé uniquement par l'Office fédéral de l'environnement, qui met régulièrement deux à trois semaines pour traiter une demande. Il faut savoir qu'en cas d'attaque de loup, il est impératif de pouvoir intervenir le plus rapidement possible sur place, car les loups reviennent la nuit suivante, voire le surlendemain, pour finir de manger leur proie ou perpétrer une nouvelle attaque.

De nouveau, je demande que des mesures cohérentes soient prises de façon que les cantons et les services des cantons, qui sont totalement adaptés mais dont les prérogatives sont trop limitées, disposent des prérogatives nécessaires pour effectuer des tirs de régulation beaucoup plus rapidement.

Rösti Albert, Bundesrat: Wir haben die Motion Nicolet als notwendige Massnahme zur Kenntnis genommen und verstehen auch, dass diese im Jahr 2021 eingereicht wurde. Sie wissen, inzwischen wurden diverse Massnahmen getroffen, sodass wir die Motion als erfüllt erachten, und deshalb lehnt der Bundesrat sie ab.

Was heisst "erfüllt"? Wir haben letzte Woche, am 2. Juni, eine Verordnungsanpassung für diesen Sommer getätigt. Diese sieht vor, dass ein Abschuss von schadenstiftenden Wölfen ermöglicht wird, sobald sechs Tiere der Ziegen- oder Schafgattung verletzt oder angegriffen werden oder ein Grosstier schwer verletzt wird – wir haben hier die Schadensschwelle also deutlich herabgesetzt –, und dass bei acht verletzten Tieren in Rudeln, Schafe oder Ziegen, auch reguliert werden kann.

Wir haben im Sinn, das von Ihrem Rat verabschiedete Jagdgesetz, wogegen kein Referendum ergriffen wurde, teilweise per 1. Dezember dieses Jahres in Kraft zu setzen, damit bereits in diesem Jahr reguliert werden kann, sofern der Gesamtbundesrat dem zustimmen wird. Nach neuem Jagdgesetz kann nur zwischen September und Januar reguliert werden, und damit nicht zwei Saisons gewartet werden muss, werden wir dem Gesamtbundesrat eine Teilkraftsetzung auf den 1. Dezember vorlegen. Somit ist die Regulation möglich. Diese ist nötig; wir haben 26 Rudel und etwa 250 Wölfe in

AB 2023 N 1142 / BO 2023 N 1142

der Schweiz und gehen davon aus, dass in diesem Jahr noch ein deutliches Wachstum stattfinden wird. Deshalb sind diese Regulationen unbedingt nötig.





Nicolet Jacques (V, VD): Monsieur le conseiller fédéral, je m'excuse de prolonger le débat. Vous avez répondu que la directive et les nouvelles mesures que le Conseil fédéral a prises pourraient être mises en oeuvre rapidement. Vous parlez de fin 2023. Mais les attaques ont lieu maintenant, et c'est maintenant qu'il faut agir.

Rösti Albert, conseiller fédéral: Oui, mais c'est déjà en cours: nous avons déjà agi, Monsieur Nicolet. Vous n'avez pas tout entendu. Nous allons intervenir. Nous avons baissé fortement le seuil de dommages: aujourd'hui, les loups peuvent être tirés à partir du moment où six bêtes sont attaquées, alors qu'anciennement 25 bêtes devaient l'être. Nous avons donc agi pour cet été déjà.

Präsident (Candinas Martin, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 21.4017/26970)

Für Annahme der Motion ... 76 Stimmen

Dagegen ... 112 Stimmen

(2 Enthaltungen)

Schluss der Sitzung um 11.55 Uhr

La séance est levée à 11 h 55

AB 2023 N 1143 / BO 2023 N 1143